

Trophées Yvelinois  
et Concours  
**DES VILLES  
& VILLAGES  
FLEURIS**  
2015



**PALMARES 2015**  
**LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »**

Depuis 2014, le jury départemental s'appuie sur une nouvelle grille nationale pour évaluer le fleurissement des communes. Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle présentation des niveaux de fleurissement, allant de 1 à 5 pétales : ces pétales illustrent les étapes vers l'obtention de la 1<sup>er</sup> Fleur.

Les communes désignées « Hors Concours » sont proposées à la Région pour l'attribution d'une 1<sup>er</sup> Fleur .

Anciens niveaux de fleurissement	Niveaux de fleurissement à partir de 2014	
Hors concours	5 pétales	
1 <sup>er</sup> prix	4 pétales	
2 <sup>ème</sup> prix	3 pétales	
3 <sup>ème</sup> prix	2 pétales	
4 <sup>ème</sup> prix	1 pétale	

1 <sup>ère</sup> Catégorie (moins de 600 habitants)	Fleurissement
<b>Flacourt</b> proposée au niveau régional 2015	
<b>Jumeauville</b>	
<b>Montchauvet</b>	
<b>Sailly</b>	
<b>Soindres</b>	
<b>Tilly</b>	
<u>Concourant au niveau régional</u> : Boinville-en-Mantois 2 Fleurs ; Goussonville 1 Fleur ; Jouy-Mauvoisin 2 Fleurs ; Montalet-le-Bois 1 Fleur	

2 <sup>ème</sup> Catégorie (de 601 à 1 000 habitants)	Fleurissement
<b>La Falaise</b> proposée au niveau régional 2016	
<b>Blaru</b>	
<b>Boinville-le-Gaillard</b>	
<b>Evécquemont</b>	
<b>La Boissière-Ecole</b>	
<b>Lainville-en-Vexin</b>	
<b>Ponthévrard</b>	
<b>Raizeux</b>	
<b>Toussus-le-Noble</b>	
<u>Concourant au niveau régional</u> : Brueil-en-Vexin 1 Fleur ; Le Mesnil-le-Roi 3 Fleurs ; Louveciennes 3 Fleurs ; Noisy-le-Roi 2 Fleurs	

3 <sup>ème</sup> Catégorie (1 001 à 3 000 habitants)	Fleurissement
<b>Porcheville</b> proposée au niveau régional 2015	
<b>Aulnay-sur-Mauldre</b>	
<b>Bouafle</b>	
<b>Bréval</b>	
<b>Châteaufort</b>	
<b>Galluis</b>	
<b>Hardricourt</b>	
<b>La Queue-lez-Yvelines</b>	
<b>Les Loges-en-Josas</b>	
<b>Morainvilliers</b>	
<u>Concourant au niveau régional</u> : Buchelay 3 Fleurs ; Chavenay 2 Fleurs ; Saint-Nom-la-Bretèche 1 Fleur ; Villiers-Saint-Frédéric 1 Fleur	

4 <sup>ème</sup> Catégorie (de 3 001 à 6 000 habitants)	Fleurissement
<b>Issou</b> proposée au niveau régional 2015	
<b>Houdan</b>	
<b>Mézières-sur-Seine</b>	
<b>Neauphle-le-Château</b>	
<b>Orgeval</b>	
<b>Rosny-sur-Seine</b>	
<b>Villennes-sur-Seine</b>	
<u>Concourant au niveau régional</u> : Ablis 2 Fleurs ; Buc 2 Fleurs ; Chambourcy 2 Fleurs ; Chevreuse 2 Fleurs ; Coignières 2 Fleurs ; Fourqueux 2 Fleurs	

5 <sup>ème</sup> Catégorie (6 001 à 15 000 habitants)	Fleurissement
<b>Bois-d'Arcy</b> Proposée au niveau régional 2015	
<b>Magnanville</b> proposée au niveau régional 2016	
<b>Magny-les-Hameaux</b> proposée au niveau régional 2016	
<b>Meulan-en-Yvelines</b> proposée au niveau régional 2016	
<b>Saint-Rémy-lès-Chevreuse</b> proposée au niveau régional 2016	
<b>Epône</b>	
<b>Jouy-en-Josas</b>	
<b>Les Essarts-le-Roi</b>	
<b>Triel-sur-Seine</b>	
<u>Concourant au niveau régional</u> : Andrésy 2 Fleurs ; Aubergenville 2 Fleurs ; Bougival 1 Fleur ; Carrières-sous-Poissy ; 2 Fleurs ; Fontenay-le-Fleury 1 Fleur ; Voisins-le-Bretonneux 2 Fleurs	

6 <sup>ème</sup> Catégorie (15 001 à 25 000 habitants)	Fleurissement
<b>Marly-le-Roi</b> proposée au niveau régional 2015	
<b>Verneuil-sur-Seine</b>	
<b>Mantes-la-Ville</b>	
<b>Carrières-sur-Seine</b>	
<b>Maurepas</b>	
<b>Saint-Cyr-l'École</b>	
<u>Concourant au niveau régional</u> : Achères 2 Fleurs ; Carrières-sous-Poissy 2 Fleurs ; La Celle St-Cloud 3 Fleurs ; Le Pecq 3 Fleurs ; Les Clayes-sous-Bois 2 Fleurs ; Limay 3 Fleurs ; Viroflay 2 Fleurs <u>Concourant au niveau national</u> : Le Vésinet 4 Fleurs ; Vélizy-Villacoublay 4 Fleurs – Versailles 4 Fleurs	

7 <sup>ème</sup> Catégorie (25 001 à 40 000 habitants)	Fleurissement
<b>Guyancourt</b> proposée au niveau régional 2016	
<b>Plaisir</b>	
<b>Trappes</b>	
<u>Concourant au niveau régional</u> : Conflans-Sainte-Honorine 2 Fleurs ; Elancourt 3 Fleurs ; Houilles 2 Fleurs ; Les Mureaux 23 Fleurs ; Montigny-le-Bretonneux 1 Fleur ; Poissy 3 Fleurs ; Rambouillet 3 Fleurs	

8 <sup>ème</sup> Catégorie (plus de 40 000 habitants)
<u>Concourant au niveau régional</u> : Mantes-la-Jolie 3 Fleurs ; Saint-Germain-en-Laye 3 Fleurs ; Sartrouville 3 Fleurs ; Versailles 4 Fleurs



## PALMARES 2015 - « TROPHEES YVELINOIS DU FLEURISSEMENT »

Catégories de communes	<b>TROPHEE DE LA MAIRIE FLEURIE</b>	<b>TROPHEE DE L'EAU DANS LES ESPACES VERTS</b>	<b>TROPHEE DU THEME</b> « Accueillir la nature dans nos rues et autour de nos arbres »
1 <sup>ère</sup> Catégorie (- 600 habitants)	<b>Boinville-en-Mantois Flacourt</b>	<i>Pas de candidat</i>	<b>Boinville-en-Mantois, Flacourt</b>
2 <sup>ème</sup> catégorie (601 à 1 000 habitants)	<b>Boinville-le-Gaillard</b>	<b>La Falaise</b>	<i>Pas de candidat</i>
3 <sup>ème</sup> Catégorie (1 001 à 3 000 habitants)	<b>Bouafle, Porcheville</b>	<b>Porcheville</b>	<b>Porcheville</b>
4 <sup>ème</sup> Catégorie (3 001 à 6 000 habitants)	<b>Neauphle-le-Château</b>	<b>Coignières</b>	<b>Fourqueux</b>
5 <sup>ème</sup> Catégorie (6 001 à 15 000 habitants)	<b>Magnanville</b>	<b>Bois-d'Arcy</b>	<b>Aubergenville, Saint-Rémy-lès-Chevreuse</b>
6 <sup>ème</sup> Catégorie (15 001 à 25 000 habitants)	<b>Achères Mantes-la-Ville</b>	<b>Mantes-la-Ville Verneuil-sur-Seine</b>	<b>Mantes-la-Ville, Viroflay</b>
7 <sup>ème</sup> Catégorie (25 001 à 40 000 habitants)	<b>Montigny-le-Bretonneux Saint-Germain-en-Laye</b>	<b>Montigny-le-Bretonneux</b>	<b>Montigny-le- Bretonneux</b>
8 <sup>ème</sup> Catégorie (+ 40 000 habitants)	<b>Sartrouville Versailles</b>	<i>Pas de candidat</i>	<b>Sartrouville</b>

### **Ont participé au « Trophée de la mairie fleurie » :**

- . Classées au niveau régional : Andrésy, Bruel-en-Vexin, Bougival, Buchelay, Carrières-sous-Poissy, Chambourcy, Chevreuse, Coignières, Fourqueux, Conflans-Sainte-Honorine, Houilles, Le Pecq, Les Mureaux, Limay, Louveciennes, Rambouillet, Villacoublay, Villiers-Saint-Frédéric, Viroflay, Vélizy-
- . Concourant au niveau départemental : Aulnay-sur-Mauldre, Blaru, Bois-d'Arcy, Bréval, Carrières-sur-Seine, Châteaufort, Epône, Flacourt, Galluis, Hardricourt, Issou, La Falaise, Les Essarts-le-Roi, Mézières-sur-Seine, Plaisir, Ponthévrard, Raizeux, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Tilly, Toussus-le-Noble, Triel-sur-Seine

### **Ont participé au « Trophée de l'Eau dans les espaces verts » :**

- . Classées au niveau régional : Achères, Andrésy, Les Clayes-sous-Bois, Rambouillet.
- . Concourant au niveau départemental : Guyancourt, La Queue-lez- Yvelines, Mézières-sur-Seine, Meulan-en-Yvelines, Plaisir, Saint-Rémy-lès- Chevreuse

### **Ont participé au « Trophée du thème » :**

- . Classées au niveau régional : Achères, Andrésy, Bailly, Carrières-sous-Poissy, Chambourcy, Chevreuse, Coignières, Houilles, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Les Mureaux, Limay, Poissy, Vélizy-Villacoublay, Villiers-Saint-Frédéric, Versailles
- . Classées au niveau départemental : Bois-d'Arcy, Epône, Evécquemont, Hardricourt, Houdan, La Boissière-Ecole, La Queue-lez-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Marly-le-Roi, Maurepas, Plaisir, Saint-Cyr-l'Ecole, Tilly, Trappes, Rosny-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine

## PRIX SPECIAUX DU JURY

Distinctions décernées pour la qualité du fleurissement, au-delà de tout critère répondant au Label « Villes et Villages Fleuris » ou aux Trophées	<b>Prix d'« Excellence des jardiniers »</b>	<b>Verneuil-sur-Seine</b>
	<b>Prix du « Fleurissement durable »</b>	<b>Saint-Rémy-lès-Chevreuse</b>
	<b>Prix « Coup de Cœur » du jury</b>	<b>Les Essarts-le-Roi</b>

### Le **Prix de la Société d'Horticulture des Yvelines**

a été attribué à la commune de  
**Villennes-sur-Seine.**

